

Université du Québec en Outaouais

Rôle des diasporas dans le développement territorial des États fragiles : Le cas de la Somalie

Essai présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en sciences sociales du développement

Nasteho Ahmed Nour

Juin 2017

Table des matières

Chapitre 1: Introduction et problématique	1
A. Problématique	3
B. Buts et objectifs de l'essai :	5
C. Contribution du projet dans le champ des sciences du développement	6
D. Questionnement	9
Chapitre 2 : Cadres théoriques et méthodologiques.....	12
A. Le cadre théorique.....	12
1. Théorie	12
2. Conceptualisation.....	14
3. Opérationnalisation	17
B. Le cadre méthodologique:	18
1. Méthodes.....	18
2. Techniques de collecte de données	19
3. Limites méthodologiques	20
Chapitre 3: Analyse.....	22
A. La Somalie depuis l'indépendance	22
B. Enjeux contemporains (Somalie).....	27
1. Situation politique.....	27
2. Situation économique.....	29
3. Situation sociale.....	31
C. Conséquences du phénomène de la diaspora en Somalie	34
1. Aspect social	34
2. Aspect économique.....	36
3. Aspect politique	38
Chapitre 4 : Conclusion	41
Bibliographie.....	44
Annexe A	48
Annexe B	49

Chapitre 1: Introduction et problématique

Dans le cadre de la réflexion amorcée dans cet essai, je vais analyser le phénomène de la diaspora et son implication à titre de partenaires dans les projets de développement local des régions, villes ou villages d'origine. Pour ce faire, j'ai comme étude de cas, la Somalie.

Avec une population estimée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à quelques 9,1 millions d'habitants en 2009, la Somalie est devenue indépendante de l'Italie et de la Grande-Bretagne en juin 1960. L'instabilité politique a pris son essor après la chute du régime de Mohamed Siad Barre en janvier 1991. Ceci a marqué le début de la guerre civile qui dure jusqu'à ce jour (J. Peter Pham, 2011). De ce conflit ont résulté la destruction quasi totale du système administratif, la perte de la souveraineté étatique du pays et son morcellement en plusieurs territoires, dont trois principaux : la Grande Somalie, le Somaliland et Puntland (J. Peter Pham, 2011). La première entité se trouve au nord du pays; ex-protectorat britannique, le Somaliland s'est autoproclamé indépendant (République du Somaliland) en 1991. La seconde se trouve au Nord-Est du pays et prend son indépendance en 1998, sous le nom de Puntland. Enfin, la troisième partie, la Somalie, située dans la partie sud et centre du pays, reste déchirée par l'anarchie et les conflits armés entre clans ou partisans des seigneurs de guerre locale. Ce morcellement de la Somalie crée également un sentiment de divergence de l'identité nationale, ce qui entraîne des tensions politiques, économiques et sociales entre ces diverses entités

territoriales (J. Peter Pham, 2011).

Étant un des pays les plus pauvres du monde, avec un revenu annuel par tête estimé à 226 dollars EU en 2002, la Somalie se caractérise comme étant un État fragile en conflit depuis plus de deux décennies (BAD, 2010). Ayant sombré dans des conflits claniques et dans une dégradation politique croissante, le pays a été sujet d'un nombre important de crises, portant sur plusieurs dimensions simultanément : crises économiques, guerres civiles, famines, trafiquants, etc.

Dans la foulée, à partir des indépendances dans les années 1960, les pays africains vont connaître, à des degrés différents, l'émigration de leurs ressortissants vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Or la variable de l'émigration a un caractère paradoxal, car elle peut être vue comme une perte pour le pays d'origine, mais également comme un gain.

Cet essai commence par un bref exposé des raisons qui justifient mon intérêt pour ce sujet. Par la suite, je vais vous exposer ma méthodologie de recherche, mon cadre théorique, ainsi que ses limites. Ceci va permettre de justifier ou de rendre plus intelligible mon analyse. Dans une troisième partie je vais tâcher de vous présenter mon analyse en me fondant principalement sur une recension des écrits existant. Je vais finalement conclure avec une brève synthèse soutenue par mes réflexions et interprétations sur mon étude de la Somalie.

A. Problématique

Selon Jacques Chevrier, « un problème de recherche se conçoit comme un écart conscient que l'on veut combler entre ce que nous savons, jugé insatisfaisant, et ce que nous devrions savoir, jugé désirable » (Chevrier, 2009, p. 54). Et c'est dans cette ligne que s'inscrit la problématique de ce projet de recherche.

Ce que nous savons sur le cas de la Somalie peut se présenter en deux parties. D'une part, la communauté internationale reconnaît la défaite des programmes onusiens pour le développement de la Somalie. En effet, après l'échec des politiques d'ajustement structurelles telles qu'imposées par des organismes comme la Banque Mondiale et le FMI, la communauté scientifique se mobilise pour trouver des alternatives pour le développement des États fragiles (BAD, 2010).

D'autre part, il est impossible d'ignorer l'importance de la contribution des diasporas dans le développement de la Somalie. En effet, depuis un certain nombre d'années, on remarque l'augmentation de la société civile sur le territoire somalien en principe animée et financée par les diasporas. D'où l'importance d'étudier le rôle des diasporas dans la reconstruction post-conflit de la Somalie (Pérouse de Montclos, 2013).

Si bien que, selon Pérouse de Montclos, spécialiste des conflits armés de l'Afrique anglophone, la diaspora somalienne joue le premier rôle de maintien de stabilité sociale en Somalie. Les envois de fonds réalisés par les Somaliens en diaspora participent à la sécurité et au développement social. Ce qui est surtout impressionnant, c'est qu'on remarque que ce phénomène n'est pas du tout nouveau. Déjà au temps de la dictature, les transferts d'argent représentaient 60 % du pouvoir d'achat des Somaliens (Pérouse de

Montclos, 2013). Aujourd'hui, les envois de fonds pour la capitale représentent à eux seuls jusqu'à 36 millions de dollars par an (Pérouse de Montclos, 2013). Et ce chiffre n'est qu'une estimation des données enregistrées du fait d'une économie en majeure partie informelle. Ceci est très important car les envois de fonds constituent une grande partie de l'économie somalienne. Dans un entrevue avec le directeur général d'une des plus importantes sociétés de transferts de fonds, les transferts de fonds apparaissent comme un moyen de subsistance essentiel pour bon nombre de Somaliens :

« Les Somaliens ont l'esprit d'entreprise, ce qui explique la récente progression des investissements à Mogadiscio et dans d'autres régions du pays. À mon avis, cette tendance devrait se poursuivre. Tant qu'il y aura la paix, les gens continueront à regagner leur patrie. Les transferts de fonds devraient continuer à affluer, comme les autres investissements.» (Afrique renouveau, 2013).

Compte tenu de ces deux constats, il est du plus grand intérêt **de chercher à savoir** comment concilier ou plutôt arrimer les effets de la diaspora avec les objectifs des agences onusiennes dans le cas de la Somalie. C'est pourquoi je cherche à comprendre et à analyser les impacts de la diaspora somalienne dans le développement de la Somalie. J'espère surtout faire avancer les connaissances sur les types de programmes que pourraient emprunter les agences onusiennes afin de travailler en collaboration avec les diasporas somaliennes et ainsi stimuler un type de développement stable et durable.

B. Buts et objectifs de l'essai :

Par conséquent, cet essai poursuit comme objectif général d'analyser l'apport socio-économique et politique des diasporas dans la dynamique du développement territorial de la Somalie. Je cherche à comprendre de quelles manières les ressortissants d'un pays arrivent à influencer le développement territorial de leur pays d'origine. Plus précisément, mon objectif est d'analyser les deux côtés de la médaille, c'est-à-dire tant les effets positifs que les effets négatifs des diasporas somaliennes dans le développement socio-économique de la Somalie. La problématique énoncée plus tôt vient par la même occasion justifier les buts et objectifs de la recherche.

Par ailleurs, cet essai a comme objectifs secondaires de contribuer à la compréhension du phénomène diasporique et de son impact dans la redéfinition des approches théoriques du développement territorial. On parle souvent de l'approche du développement territorial comme étant une source émanant principalement du territoire physique d'un pays. Mais on se rend compte qu'avec la composante du phénomène diasporique, le développement territorial peut très bien s'analyser en tenant compte d'une échelle internationale, au-delà des limites des frontières administratives ou nationales. Je tâcherai bien sûr de définir cette hypothèse dans les pages qui suivent.

Ainsi, cet essai vise à apporter une vision d'ensemble du rôle de la diaspora dans le développement socio-économique, ou plus précisément dans le développement territorial de la Somalie.

C. Contribution du projet dans le champ des sciences du développement

Cette recherche se situe dans les champs de recherche en sciences sociales dans la mesure où je cherche à trouver une méthode ou une voie contextuelle et adaptée à un territoire spécifique pour enclencher son développement.

En effet, on peut affirmer l'idée selon laquelle bon nombre de concepts dans l'étude du développement vont de plus en plus envisager un développement de type « *bottom-up* », impulsé directement des populations visées, contrairement à un développement de type « *top-bottom* » qui suppose une impulsion d'abord « par le haut » (Fournis, 2012). Étant également appelé développement ascendant, ce type de développement constitue le paradigme couronnant cet essai.

D'ailleurs, selon Fabienne Leloup, l'interaction et/ou la coordination des divers acteurs propres à une région en vue d'un développement quelconque, peuvent se définir comme des composantes importantes du développement territorial (Leloup, Moyart & Pecqueur, 2005). En effet, le phénomène diasporique étudié dans le présent essai forge un processus qui dépasse la proximité géographique, constitué d'interactions polymorphes entre les Somaliens d'outre-mer et les Somaliens au pays, pour un objectif commun ; le développement territorial du pays (Pinaudt, 2011).

Dans le même ordre d'idée, Juan-Luis Klein montre que l'innovation sociale est une autre composante de la dynamique territoriale (Klein, 2014). Dans le cas de la Somalie, la diaspora devient une option face à une action étatique insuffisante ou quasi inexistante (Pérouse de Montclos, 2013). Elle vient surtout combler les besoins sociétaux

en partie engendrés par les lacunes du système gouvernemental somalien. De ce fait, une certaine innovation sociale émane de la dynamique territoriale propre à la Somalie.

Par ailleurs, Yao Assogba signale que les apports de la diaspora peuvent représenter une source appréciable de développement économique, politique ou social pour les États fragiles. En d'autres termes,

« dans le contexte de la mondialisation ou les migrations, translation et internationales sont considérées comme une mobilité géopolitique et géoéconomique, l'apport des Africains de la diaspora peut prendre une signification bien particulière pour l'Afrique en matière de développement » (Assogba, 2002, p.1).

C'est ainsi que cette solidarité internationale permet la réalisation d'un effet de levier pour l'économie somalienne. Animée par les mouvements diasporiques, cette dynamique garde à la Somalie un certain espoir de reconstruction socio-économique. Les Somaliens d'un peu partout dans le monde sont animés par le partage d'un objectif commun, celui de la reconstruction de la Somalie (Pinauldt, 2011).

Toutefois, la littérature sur la Somalie reste assez mitigée sur le rôle de la diaspora en Somalie. En effet, d'autres auteurs se prononcent sur le sujet en nuancant ces effets, voire en les critiquant (Pérouse de Montclos, 2013). C'est pourquoi l'objectif principal de cet essai est de documenter et explorer les contributions des diasporas dans le développement de la Somalie. De la sorte, cet essai représente un jalon important pour les futurs travaux de recherche sur la question des diasporas et de leurs rôles dans le développement des États fragiles.

Par ailleurs, la qualité d'une question de recherche se mesure à sa pertinence sociale et/ou scientifique. Dans le cadre de cette recherche, je vise à faire avancer les

savoirs et connaissances scientifiques dans la mise en œuvre de programmes de développement propres aux États fragiles. Et cela d'une manière plus empirique à travers l'étude du cas de la Somalie. Ceci répond donc à une pertinence scientifique.

Ma recherche répond également à une pertinence sociale dans la mesure où elle vise à comprendre et à analyser les effets de la diaspora dans le développement socio-économique des Somaliens. Par cette analyse, les Somaliens pourront utiliser le phénomène de la diaspora de manière plus efficace en vue d'améliorer leur situation présente. De plus, elle apportera une réponse à certains problèmes des praticiens et des décideurs sociaux. Ainsi, avec l'apport des diasporas, les communautés somaliennes seront mieux outillées pour faire face à leurs préoccupations d'ordre social, économique et peut-être politique.

D. Questionnement

Selon Quivy et Van Campenhoudt, afin de construire une « bonne » question de recherche, il faut posséder ce qu'ils appellent les trois qualités d'une question de recherche, à savoir; la clarté, la faisabilité et la pertinence (Quivy & Van Campenhoudt, 2011). Et c'est à partir de ces trois qualités que j'ai construit la question de recherche de ce présent essai.

Le premier critère de clarté se définit par la précision et la concision de la question. De ce fait, afin d'assurer de la clarté d'une question de recherche, il est primordial de définir ces concepts clés. La question de recherche étant « **de quelle manière s'inscrit la diaspora somalienne dans la dynamique du développement territorial de son pays d'origine ?** », il est donc important de définir comme premier concept la diaspora. Plus précisément, ce que l'on entend par diaspora.

Je viserai également à définir comme second terme le développement territorial. Car bien souvent, ce terme se définit injustement dans la foulée du développement local ou encore régional.

Finalement, je viserai à définir ce qu'on entend par un État fragile, car il existe toujours un débat au sein de la communauté scientifique sur la connotation du terme. Bien sûr comme on peut le remarquer, le terme d'État fragile ne se trouve pas dans la question de recherche principale, mais sa définition est tout aussi pertinente. J'expliquerai davantage les raisons de son importance dans la partie des définitions des concepts clés.

Le second critère pour une bonne question de recherche est celui de la faisabilité.

Dans le sens où il ne faut pas être dépassée par ses ambitions, mais rester réaliste quant aux étapes de la réalisation du projet de recherche. Autrement dit, il faut se demander si la recherche est réalisable, par exemple, en termes de budget, de logistique, d'accès à l'information (Quivy & Van Campenhoudt, 2011). Il faut également se demander si la collecte de données sera à notre portée, voire envisageable. Dans le cadre de ce projet de recherche, ce questionnement a également permis de circonscrire le mode ou les techniques de collecte de données envisageable dans la réalisation du cadre méthodologique. Faute de ressources personnelles, matérielles et techniques, l'essai proposé va donc opter pour une recension critique des écrits. Je développerai davantage ce dernier point dans la présentation du cadre méthodologique.

Enfin, le **troisième critère** d'une bonne question de recherche est la pertinence. Dans la mesure où il faudrait éviter certaines questions de types prévisibles ou encore qui ne répondent pas à des réalités/enjeux déjà vécues ou que l'on vit actuellement. En effet, « elle abordera l'étude de ce qui existe ou a existé et non pas ce qui n'existe pas encore (...) » (Quivy & Van Campenhoudt, 2011, p.34).

Mais encore, une bonne question de recherche vise à mieux comprendre les phénomènes étudiés et non pas seulement à les décrire. Ceci est très important dans la formulation de la question de recherche de ce présent essai, car bien souvent on a tendance à s'arrêter à la description d'un phénomène lors d'une recension critique des écrits sans toutefois réellement opérer une analyse.

Le point que soulèvent Quivy et Van Campenhoudt est également pertinent, car il contribue à approfondir ma réflexion sur la question du phénomène de la diaspora

somalienne et de son influence sur le développement territorial de la Somalie. Par conséquent, j'ai opté pour une question qui débute par « de quelle manière » au lieu de « comment ». Ce simple changement de formulation a comme conséquence de pousser davantage ma réflexion, au point de constamment remettre en cause mes questions préliminaires en les confrontant avec de nouvelles sources d'information. Cela me permet d'avoir une analyse plus approfondie de la question et qui dépasse la simple description.

C'est d'ailleurs pourquoi Letourneau affirme que « seul possède le savoir, qui formule bien les questions » (Letourneau, 2006, p. 188). Car il ne suffit pas de posséder le savoir, mais aussi de savoir bien le partager. D'où l'importance de la bonne formulation d'une question de recherche.

Chapitre 2 : Cadres théoriques et méthodologiques

A. Le cadre théorique

1. Théorie

La théorie que j'ai choisi de mobiliser est celle du développement territorial, ou plutôt celle du développement des territoires comme définie par Doucet, Favreau et Robitaille, professeurs de l'Université du Québec en Outaouais. Cette théorie est sous-jacente au paradigme du développement ascendant et suggère une innovation majeure dans la configuration et la mise en place des programmes de développement. Dès lors, elle est basée sur des attentes, des idées, des projets et des initiatives émanant directement des populations locales. Les territoires peuvent être de taille relativement variable, sans pour autant recourir à un découpage administratif des politiques publiques comme le suggère le développement régional. C'est en ce sens que Doucet, Favreau et Robitaille proposent la définition suivante :

« Cette approche vient contrer la thèse traditionnelle du développement économique et social censée venir soit de politique macro-économique de l'État, soit de l'internationalisation dérégulée des marchés. En effet, à côté et en cohabitation avec ces deux registres de développement, s'est imposé progressivement un autre registre (plus méso), celui des territoires et du développement entrepris par les acteurs locaux » (Doucet, Favreau & Robitaille, 2007, p. 295).

Par conséquent, on comprend que la source du développement territorial émane directement des communautés locales. En d'autres mots, l'identité nationale et le sentiment partagé de l'appartenance à la terre natale font naître des initiatives plus appropriées aux besoins des communautés locales et aux contextes socio-économiques des territoires.

C'est dire aussi qu'il y a un nouveau partage de la gouvernance étatique, qui ne relève ni de l'État, ni du marché, mais plutôt de l'action régionale conjuguée à celle de plusieurs acteurs locaux. On voit alors prendre forme de nouveaux modes de régulations des politiques et des stratégies de développement (Doucet, & al. 2007).

En parallèle avec **le cas de la Somalie**, et afin de justifier le choix de cette approche théorique, tout porte à croire que celle-ci est la mieux apte à définir le type de développement que l'on observe dans ce cas d'étude. En effet, compte tenu de l'absence du rôle de l'État ainsi que celui du marché pour promouvoir son développement, les communautés n'ont d'autres choix que de se prendre elles-mêmes en main (Fournis, 2012). Cette prise en main émanant du partage du sentiment d'identité nationale ou territoriale est en grande partie influencée par les diasporas d'outre-mer (Assogba, 2002). C'est d'ailleurs pourquoi un des objectifs sous-jacents à cette étude est d'expliquer comment se réalise ce type de développement territorial lorsqu'il s'opère au-delà des frontières administratives nationales.

Par ailleurs, comme nous allons le démontrer, la revue de littérature sur le cas de la Somalie met en évidence comment les populations locales se prennent en main et visent elles-mêmes à améliorer leurs situations socio-économiques. Et cela en réponse à l'action défailante de l'État, et en réaction aux nombreux échecs des programmes des agences onusiennes. Somme toute, il s'agit d'une théorie critique postcoloniale qui invite à la remise en question du système de développement dominant depuis des décennies à travers la prise de conscience de son échec et des réalités du terrain.

« C'est dire aussi que de nouvelles formes de gouvernances locales ou de nouveaux modes de régulation politique émergent lesquels ne relèvent ni uniquement du marché, ni non plus de l'État national et pas du développement régional comme on l'a connu traditionnellement » (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007).

C'est ainsi que l'on assiste à la création d'un développement multipolaire, où l'État, le marché et les communautés locales ne sont plus aussi distincts qu'auparavant.

2. Conceptualisation

Dans cette seconde partie, je tente d'expliquer le cadre conceptuel qui guide cette recherche. Les deux concepts qui en sont le coeur sont ceux d'« État fragile » et de « diaspora ». La pertinence de la mobilisation de ces concepts réside d'une part dans l'importance du rôle des diasporas dans le développement socio-économique de la Somalie, et d'autre part dans le statut politique du pays (État fragile).

Quant à sa définition, le mot **diaspora** signifie dispersion et vient du grec « sporo » qui veut dire graine ou « speira » qui veut dire semer. À l'origine, le terme était utilisé pour désigner la dispersion des établissements helléniques autour de la Méditerranée depuis les temps anciens (Afrique renouveau, 2013). Par la suite, s'est ajoutée une connotation religieuse au terme qui a été désigné dans la Bible pour parler des peuples ne disposant plus de territoire national autonome (palestiniens ou les kurdes). Mais c'est véritablement depuis 1980 que la géographie a recours à la notion de diaspora pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction particulière avec cette forme d'organisation sociale qu'est la diaspora (Afrique renouveau, 2013). Cette mobilité transnationale et/ou internationale se manifeste généralement à travers trois composantes, à savoir : le développement local, le secteur des affaires et les NTIC (IRIN, 2013). Et c'est principalement à cause de l'accentuation de la mondialisation que le phénomène de diaspora a pris de l'ampleur (Assogba, 2002).

Le développement de type ascendant a connu une réelle popularité depuis quelques années maintenant. La Somalie n'en est pas une exception, car nombreux projets ont été mis en

place par les diasporas en collaboration avec les localités (FIDA, 2013). Cependant, il ne faudrait pas prendre ce type de développement comme la solution au problème, mais plutôt faisant partie d'un système de solutions. On comprend que lorsque les différentes diasporas ne sont pas uniformes, les effets de leurs interactions peuvent également fortement diverger. C'est pourquoi on remarque la création de plusieurs projets qui manquent de coordination entre eux (Assogba, 2002). Ce sont des développements locaux qui ont une base clanique et qui créent certaines inégalités territoriales en Somalie (Pinault, 2011). Ainsi, il est primordial de faire un recensement des projets de la diaspora et d'évaluer leurs impacts sur le développement en Somalie. Et c'est ce à quoi aspire cet essai.

Le second concept mobilisé au sein de cet essai est celui d'État fragile. Afin de bien comprendre, la situation de la Somalie, il serait très important d'avoir une bonne compréhension du concept d'État fragile. C'est pourquoi je vais proposer deux définitions qui vont se compléter l'une et l'autre. La première est celle de l'OCDE et est empruntée par un Didimala Lodge :

« Un État est fragile lorsque le gouvernement et les instances étatiques n'ont pas les moyens et/ou la volonté politique d'assurer la sécurité et la protection des citoyens, de gérer efficacement les affaires publiques et de lutter contre la pauvreté au sein de la population » (Lodge, 2008, p. 3).

Et la seconde est celle d'un conseiller de la Croix Rouge, Robin Geib, et vient compléter la première définition en présentant ces divers types. En effet, selon Geib il existe l'État faible (*Weak States*) ou encore État fragile, l'État failli (*Failed States*), et l'État en défaillance (*Failing States*). Les trois forment une série d'étapes, qui expliquent progressivement la sévérité de la condition de l'État en question, le « *weak states* » étant le moins sévère, et le « *failed states* » étant le plus sévère.

En outre, selon Geib, il est important de noter que malgré la sévérité de la situation étatique, le chaos et l'anarchie ne dominent pas forcément (Geib, 2009). Car bien souvent, ce sont des institutions politiques traditionnelles qui complètent ou réalisent les actions étatiques défaillantes. Ces institutions font grandir leur influence dans les localités (exemple des tributs ou des chefs de villages), et bâtissent leur propre petit État au sein même de l'État fragile. C'est bien souvent le résultat de l'incapacité de l'État de gérer adéquatement son rôle de gouvernement, qui force ces institutions locales à se prendre en main et de venir combler les échecs de son gouvernement (Geib, 2009).

Ce concept ainsi défini porte également ses défauts et ses limites. En effet, Jean Bernard Véron nuance ce concept par deux arguments (Véron, 2011). Le premier argument renvoie à la source même de la définition du terme. Selon lui, les concepts d'État fragile mettent l'accent sur un modèle weberien de l'organisation et des fonctions de l'État. Or, il peut très bien exister d'autres types de modèles d'organisation étatique qui peuvent ou ne peuvent pas être familiers des chercheurs du monde occidental. Ce qui explique la raison pour laquelle il m'a semblé important de soulever la limite de ce concept. Néanmoins force est de constater que le concept d'État fragile, malgré ses limites, répond raisonnablement au type d'État qu'est la Somalie.

Le second argument de Véron est celui de focaliser l'analyse sur une situation particulière en éliminant de ce fait toutes les raisons historiques qui ont amené à cette triste réalité. Ceci est qualifié par Véron d'approche statique et ouvre la porte à des « médications inadéquates » par la communauté internationale pour envisager un certain développement en Somalie.

« C'est pourquoi il paraît utile de raisonner en termes de dynamiques agissantes, mieux à même d'expliquer comment on en est arrivé là et quelles sont les forces à l'œuvre dans la société sous revue et son environnement international, et ainsi, il faut l'espérer, de parvenir à mieux cibler les interventions pouvant contribuer à stabiliser la situation et à éviter des

débordements conflictuels » (Véron, 2011).

Enfin, les indicateurs qui aident à répondre à la question de recherche résident dans l'étude des effets positifs et négatifs du rôle de la diaspora dans le développement socio-économique de la Somalie. De ce fait, mon but principal est de vérifier tous les impacts qui ont découlé de la contribution des diasporas somaliennes, dans le développement territorial de leurs pays.

3. Opérationnalisation

Dans cette dernière sous-partie, je vise à expliquer comment seront mobilisées ou utilisées les différentes composantes analysées jusqu'à présent, à savoir théorie et concepts.

Comme je l'ai précisé plus tôt, la diaspora est un acteur clé du développement de la Somalie. Par conséquent, je viserai à entrecroiser ce concept avec la théorie du développement territorial à travers l'exposition de ses effets positifs et négatifs sur le territoire. Les indicateurs sont confrontés, critiqués et nuancés afin de mieux comprendre le rôle de la diaspora dans la dynamique du développement territorial de la Somalie.

Finalement le concept d'État fragile guide les lignes directrices du cadre opérationnel afin de contextualiser l'analyse des effets de la diaspora dans le développement territorial de la Somalie. Celui-ci est très important, car il sera la toile de fond durant tout le long de l'analyse des effets de la diaspora. Il va permettre de garantir la pertinence des critiques soulevées lors de la confrontation des indicateurs. Il va également justifier certains effets de la diaspora, car chaque phénomène impacte différemment chaque contexte. Autrement dit, les effets de la diaspora sur le pays se font grandement influencer par la situation d'État fragile de la Somalie.

B. Le cadre méthodologique:

1. Méthodes

Pour ce qui est du cadre méthodologique, j'ai décidé de mobiliser le modèle de la **recension critique des écrits**. Par définition, celle-ci se construit à l'aide de sources théoriques ou empiriques et cherche à exposer l'ensemble des connaissances disponibles sur un sujet précis (Robillaille, 2013). De plus, selon Hart Chris, une recension des écrits est pratique et très efficace dans la mesure où elle permet de mettre en évidence une problématique à travers le soutien de documentation déjà existante (Hart, 1998). Autrement dit, elle identifie la pertinence de la recherche scientifique dans l'avancement des connaissances dans un champ de recherche spécifique. Elle permet également de guider la recherche vers la construction de son cadre théorique et méthodologique. En effet, son rôle est de « demonstrate skills in library researching; to show command of the subject area and understanding of the problem; to justify the research topic, design and methodology » (Hart, 1998).

J'ai également choisi cette forme d'essai en étant tout de même conscient des limites de faisabilités de la recherche. Comme il est impossible que j'effectue, dans le cadre de cet essai des entrevues en Somalie, faute de manque de ressources financières, matérielles, informatiques et techniques, cette méthode est donc la plus pertinente en termes de choix méthodologique.

Cette recherche se circonscrit également dans **une étude de cas**, car la documentation est orientée spécifiquement sur le cas de la Somalie. De plus, selon le guide de rédaction pour l'Essai en Maîtrise, « une étude de cas pourra proposer des stratégies d'action ou des modes d'intervention susceptible de remédier au problème » (Université du Québec en Outaouais, 2013, p. 2). C'est pourquoi, dans le cadre de cet essai, je chercherai à étudier le cas de la Somalie afin d'étudier les effets ou le rôle de la diaspora sur le développement territorial de la Somalie. Ceci

en vue d'aider la communauté scientifique à mieux appréhender le phénomène de la diaspora, et pour ainsi miser sur ses forces, mais également de trouver des alternatives afin de contrer les effets néfastes.

Néanmoins, je suis **consciente des limites d'une telle démarche**. En effet, selon Gauthier, le fait d'étudier un cas spécifique permet d'avoir des résultats spécifiques et approfondis sur un cas, ce qui fait que les intérêts futurs à cette recherche ne se limiteront qu'à l'étude en question (Gauthier, 2009). En d'autres mots, la recherche ne pourra pas être mobilisée à la résolution ou à la compréhension d'enjeux en dehors du cas de la Somalie. Cependant, ceci peut également être vu comme une force dans la mesure où en approfondissant davantage l'analyse du cas de la Somalie, on arrive à expliquer ces particularités, ce qu'une recherche théorique n'aurait pu faire (Gauthier, 2009).

2. Techniques de collecte de données

Quant à la technique de collecte de données, cet essai emprunte le modèle de l'analyse documentaire. Divers documents tels que des ouvrages, des œuvres scientifiques, des rapports des agences onusiennes sont exploités à l'aune de l'analyse de contenu. De plus c'est par souci d'objectivité et de représentativité, que cet essai porte sur une population bien précise qui est celle de la Grande Somalie. Je précise : la « Grande Somalie », car comme je l'ai brièvement exposé dans l'introduction, la Somalie se compose de trois entités bien distinctes; la Grande Somalie, le Somaliland et le Puntland. J'ai fait le choix d'étudier la Grande Somalie, car, c'est l'entité qui est la plus touchée par la guerre civile. De ce fait, la documentation et la littérature y sont plus abondantes.

Par ailleurs, je réaliserai la revue de littérature à partir de trois thèmes, à savoir l'étude de la diaspora, des États fragiles, et des impacts de la diaspora somalienne en Somalie. Pour chaque

thème, seront recensés de trois à cinq sources primaires, et un nombre non défini de sources secondaires. Les sources primaires sont entendues ici comme les sources savantes spécifiques aux cas de la Somalie; et les sources secondaires sont les publications de journal et autres qui feront objet de documentation d'appui.

Finalement, les bases de données que j'ai utilisées dans le cadre de cet essai sont Cairn, Érudit, Persée, ainsi que les bases de données secondaires, dont principalement Google Scholar et Eureka.cc.

3. Limites méthodologiques

Au terme de cette partie méthodologique, je peux affirmer que le plan de démarche scientifique se présente rigoureux et de longue haleine. Je suis également consciente que certains enjeux pratiques se présentent pour l'étude du cas de la Somalie. Ces enjeux ont compliqué la démarche scientifique et limité cet essai dans l'élaboration de sa méthodologie. Comme je l'ai brièvement énoncé dans le cadre méthodologique, la recension critique des écrits est la seule option envisageable compte tenu de la limite de faisabilité de cet essai. Je pense qu'il est très important d'énoncer cette limite, car cela permet d'avoir une conscience des limites des résultats de la recherche.

Outre les limites de faisabilités, et en raison des enjeux politiques en Somalie, je suis également consciente de toutes les difficultés que j'aurais rencontrées si j'avais envisagé de faire des entrevues semi-dirigées sur le terrain. De ce fait, les résultats que je pourrais recenser ne se limiteront qu'à des données de source secondaire établie par d'autres auteurs.

Cependant, cet essai constitue tout de même une pertinence scientifique et sociale du fait de la rareté des études sur la situation de la Somalie. L'importance d'avoir des connaissances du développement des États fragiles comme la Somalie doit être reconnue par la communauté

internationale et cette recherche élèvera nos connaissances et compréhensions sur ce sujet.

Chapitre 3: Analyse

A. La Somalie depuis l'indépendance

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs pays africains vont peu à peu aspirer à leur indépendance. C'est par la même occasion que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) place les trois territoires somaliens sous protectorat britannique, italien et français. En 1960, les Somalies italienne et britannique accèdent à leur indépendance, et peu après les deux entités s'allient le 1er juillet 1960 pour former la République de Somalie (Perspective monde, 2016). Toutefois ces deux ex-colonies ont des difficultés à combiner leur gouvernement respectif. Le premier ministre Abdirashid Ali Shermake et le président Aden Abdullah Osman vont à maintes reprises s'affronter sur des idéologies tantôt administratives, tantôt d'ordre clanique (Leclerc, 2013). Mais l'objectif du nouveau régime est clair, celui de recréer la Grande Somalie d'avant la colonisation européen.

Malheureusement, en 1969, après seulement neuf ans de tentative, le nouveau régime se voit renversé par un coup d'État militaire orchestré par le général Muhammad Siyaad Barre. Ces longues années de tentative démocratique sont rapidement abolies avec une annonce radiodiffusée par le nouveau chef de l'État. Celui-ci déclare l'adoption d'une nouvelle Constitution et accorde son soutien à tous les mouvements de libération des irrédentistes somalis sur les territoires disputés avec l'Éthiopie, le Kenya et la France (Perspective monde, 2016). Il va jusqu'à changer le nom de pays pour République Démocratique de Somalie. Son rêve s'écroule et il se voit chassé de son palais par les Forces du Congrès de la Somalie unifié (USC) en janvier

1991. Il laissa derrière lui une Somalie divisée, en ruine et qui a jusqu'à ce jour de la difficulté à renaître de ses cendres (Leclerc, 2013).

Contrairement à plusieurs États en conflit, la Somalie est de nos jours un des rares pays qui se caractérise par une forte homogénéité en termes de langue, de culture, de religion et sur bien d'autres aspects. Cette situation est considérée, habituellement, comme un grand atout pour un pays. Mais alors, qu'est-ce qui explique la crise que vit la Somalie depuis bientôt 30 ans? C'est ce que se sont demandé bon nombre de chercheurs sur la question de la Somalie.

Comme plusieurs pays qui ont été sujets aux divers vagues de colonisation, la Somalie porte toujours les séquelles des conséquences postcoloniales. La corne de l'Afrique a souvent été un territoire stratégique pour les anciens empires coloniaux non pas pour sa richesse en terme de ressource naturelle intrinsèque qui est quasiment inexistante, mais surtout pour sa valeur stratégique. Ceci a résulté de plusieurs vagues de colonisation dans cette zone de l'Afrique. La Somalie par exemple, a été colonisée par les Britanniques, par les Italiens, par les Allemands et par les Français (Sorel, 1992). Ceci est très important dans la compréhension de la situation actuelle de la Somalie, car ces diverses vagues de colonisation, parfois simultanées, expliquent les divisions territoriales dont fait figure la Somalie d'aujourd'hui. De là se sont créées plusieurs entités territoriales autoproclamées indépendantes depuis la chute du régime de Siad Barre en 1991 (Sorel, 1992). Il existe aujourd'hui deux grands territoires en Somalie qui ne sont pas reconnus par la communauté internationale, outre par la Grande Somalie (dont la capitale est Mogadiscio) et ses pays voisins : Somaliland (Territoire du Nord) et le Puntland (territoire du Sud-Est). Il existe également quelques petites entités qui se sont créées depuis 2008 : Jubaland (territoire du Sud), Southwestern (territoire du Sud-Ouest), Maakhir (Territoire du Nord-Centre) et, etc. (Annexe A) (Sorel, 1992).

Ces États qui ne sont jusqu'à aujourd'hui pas reconnus par l'ONU et l'Union africaine (UA) se sont reconstruits avec le seul soutien de leurs diasporas (Defait, 2016). Ce qui démontre l'importante influence des diasporas dans le développement de la Somalie. Il est également important de souligner que la plupart de ces régions sont assez stables et les occasions de conflits deviennent de plus en plus rares (Gascon, 2008). Grâce aux accords entre les divers clans, on a pu y tenir des élections législatives et présidentielles en toute stabilité et sans le moindre incident politique. Il faut croire que la critique souvent soulevée contre ce système de clan à la tête des sociétés somaliennes peut dans certains cas être très bénéfique. Cette situation ne présage en rien de l'espoir de revoir une grande Somalie unie comme au temps de Siad Barre, mais peut-être cependant une clé de stabilité de certaines régions.

Le drapeau de la Somalie représente cet espoir qui est dans le cœur de bon nombre de Somaliens, celui de voir l'union de tous les peuples somaliens. De nos jours, on retrouve des Somaliens un peu partout sur la Corne de l'Afrique, comme en Somalie, au Kenya, en Éthiopie et à Djibouti. Tous ceux-ci vivaient ensemble avant la période des colonisations (Decherf, 2013). L'étoile blanche à cinq branches sur fond bleu du drapeau de la Somalie caractérise cet espoir de revoir une Somalie réunie (Annexe B). La Somalie actuelle représente deux de ces branches (Grande Somalie et Somaliland). Les « frères séparés » d'Éthiopie, du Kenya et de Djibouti en constituent les trois autres (Decherf, 2013). Ceci est très important à souligner dans le cadre de cet essai, car on arrive à mieux comprendre cette revendication d'union de bien des Somaliens un peu partout sur la corne de l'Afrique; datant du début de l'instabilité politique en Somalie. Cette revendication n'est pas partagée par tous les Somaliens, mais explique nombre d'éléments sur le conflit somalien.

Depuis, le pays a épuisé ses ressources pour atteindre le mirage de la Grande Somalie.

Toutes ces années de guerres civiles ont détérioré le sentiment nationaliste déjà affaibli par la colonisation. Il faut croire « qu'une communauté de langue, d'histoire, de culture et de religion ne suffit pas à assurer la viabilité d'un État, fût-il homogène » (Gascon, 2008).

Le système de clan qui règne sur la Somalie n'est pas unique en son genre. Bon nombre de pays africains se retrouvent également dans le même dilemme. Ce système clanique est accusé d'être la source des problèmes par les Somaliens eux-mêmes, ou parfois utilisé comme argument légitime et irréfutable pour faire passer des lois nationales ou même des décisions à plus petite échelle (familiale, juridique et, etc.). Ce système de clan est en soi très controversé et difficile à comprendre pour les chercheurs qui se sont penchés sur le sujet, mais davantage par les Somaliens eux-mêmes.

L'anthropologue britannique Joan Lewis l'avait déjà établi pour la Somaliland avant son indépendance (Decherf, 2013). Ces règles de partage du pouvoir entre les grands clans, à savoir les Hawiye, les Darod, les Dir et les Rahanweyn, ont été définies officiellement lors d'une conférence en Éthiopie en 1996 (Decherf, 2013). Les autres petits clans ont également eu leurs parts, mis à part certains groupes de minorité comme les Bantous non somalis du sud de la Somalie. « Personne ne les a remises en cause à ce jour. Les rivalités se sont concentrées sur les sous-clans et ainsi de suite. La démographie (comme au Liban) et surtout les relations d'affaires, comme les choix religieux hier, feront évoluer ces lignes demain » (Decherf, 2013).

Les années 1990-2000 furent assez stables. Les seigneurs de la guerre (*warlords*) perdirent de leurs influences et se sont vu remplacer par des riches commerçants qui avaient construit leur fortune sur la crise de l'économie politique et de l'ouverture de la Somalie sur le monde extérieur (Véron, 2011).

Par ailleurs, les chefs des clans ainsi que les chefs religieux locaux ont su reprendre leur

influence sur leur territoire respectif. Ces trois catégories d'acteurs interagissent aujourd'hui tantôt en coopération, tantôt en rivalité sur plusieurs territoires somaliens. D'où la création de multitudes de territoires au sein même de la Grande Somalie, comme nous l'avons montré précédemment.

B. Enjeux contemporains (Somalie)

Les Somaliens se retrouvent un peu partout dans le monde. Selon Geraldine Pinauldt on peut recenser en 2014 à peu près 280 000 à 290 000 Somaliens en Occident, et plus particulièrement en Amérique Nord et au Royaume-Uni. Ces Somaliens ont longtemps occupé un rôle de bailleurs de fonds pour la Somalie. Au tout début, ce développement ne se manifestait que par une élite intellectuelle, mais depuis les années 2000 on voit un développement économique qui prend de l'ampleur au sein de ces diasporas (Pinauldt, 2011).

Comme il a été mentionné plus tôt dans la définition des concepts, il n'existe pas essentiellement une diaspora somalienne, mais plusieurs. Au point où Pinauldt affirme qu'il existe autant d'idées qu'il y a d'individus dans la diaspora somalienne. Ceci est très important à considérer, car on comprend mieux les effets tantôt positifs, tantôt négatifs des diasporas sur le développement de la Somalie. La création de divers programmes de développement émanant des diasporas, vise parfois des territoires spécifiques, potentiellement au détriment d'autres. Cela est en principe dû à la mauvaise communication entre les différentes diasporas pour la conception de projets ou programmes de développement territorial communs.

« Dès lors que disparaît un ennemi commun, le tiraillement entre les différentes visions pour la Somalie réapparaît, d'autant plus douloureusement que chacun porte en lui les trois idéologies, Tribalisme (ou clanisme), Nationalisme et Islamisme, qui s'actionnent à des échelles différentes. Chacune des trois perceptions, en effet, a pu tour à tour symboliser la paix et la guerre, l'unité et la division » (Pinauldt, 2011).

1. Situation politique

Afin de contextualiser la politique en Somalie, on peut déjà partir de la définition d'État

fragile qui a été expliquée précédemment : le cadre politique est quasi totalement défaillant en Somalie. En effet, depuis la chute du régime de Siad Barre, les gouvernements ne cessent de se succéder au pouvoir. Coup d'État après coup d'État, les populations civiles se détachent de plus en plus de leur gouvernement, ce qui limite énormément la capacité des gouvernements à exercer leurs fonctions régaliennes (BAD, 2010).

Par ailleurs, les systèmes de conflits régionaux caractérisent beaucoup le continent africain, et la Somalie n'est en rien une exception. Les systèmes de conflits régionaux partent du constat que la plupart des conflits africains sont liés entre eux (BAD, 2010). Malgré les avancées politiques en Somalie, en grande partie due aux initiatives des programmes de reconstruction, la situation reste tout de même précaire. Le gouvernement du pays n'est toujours pas souverain sur l'ensemble de son territoire. De nombreux affrontements ont toujours lieu, venant mettre fin aux processus de paix et de réconciliation déjà entrepris. Et d'ailleurs, la sécurité s'est dégradée dans les parties sud et centre du pays, causant la mort de plus d'un million de Somaliens et le déplacement à l'intérieur du pays de plus de 1,5 million de personnes (BAD, 2010). Cette insécurité ne cesse de freiner les initiatives internationales visant à reconstruire le pays, et empêchant même l'aide alimentaire et les services de santé de base à rentrer dans le pays. « Le morcellement du pays, en raison de la présence de plusieurs factions qui revendiquent chacune une partie du territoire, renforce la volatilité et la fragilité du pays » (BAD, 2010, p. 3). De plus, les attaques de pirates au large des côtes somaliennes et du golfe d'Aden ont pris de l'ampleur au cours des deux dernières décennies. D'ailleurs, pour survivre, les économies locales ont parfois développé comme première source de revenus la piraterie, engendrant des tensions transfrontalières intenses (BAD, 2010). Certaines tensions des pays voisins contribuent à l'instabilité régionale aussi longtemps qu'ils ne sont pas désarmés, démobilisés et maîtrisés. C'est

le cas de la tension qu'il y a dans l'est de l'Afrique entre la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée. C'est ainsi que les conflits s'alimentent les uns par rapport aux autres et le processus de reconstruction s'avère difficile à réaliser.

Enfin, je remarque aussi que la plupart des gouvernements postconflits, comme la Somalie ont souvent des difficultés à faire face aux tâches qui leur sont allouées. Faute de formation ou encore d'expérience, ils sont pour la plupart incapables de mener à bien les activités entreprises par les acteurs extérieurs participants aux systèmes de reconstruction postconflit.

« Le Gouvernement fédéral de transition (TFG) de la Somalie, mis en place en 2004 dans le cadre d'un processus de paix et de réconciliation, manque de capacités humaines et de structures institutionnelles. Outre le problème de l'insécurité, ces insuffisances ont gêné les efforts de la communauté internationale visant à mettre en place un gouvernement central véritablement opérationnel » (BAD, 2010, p.1).

2. Situation économique

Quant à la sphère économique, il est tout d'abord primordial de souligner que les données sont quasi inexistantes. Faute de gouvernement prospère et stable, il n'existe aucune entité gouvernementale qui recense les statistiques économiques du pays. C'est pourquoi la plupart des données que l'on trouve ne sont que des estimations faites par des agences internationales. En effet, selon la Banque africaine de développement, les statistiques économiques en Somalie sont biaisées du fait des difficultés de recensement des informations et/ou du manque d'infrastructure étatique pour mesurer ces activités économiques. C'est pourquoi les mesures économiques de la Somalie sont plus souvent des estimations plutôt que des chiffres exacts et vérifiables (BAD, 2010).

De plus, la crise alimentaire de 2007-2009 a été spécialement dévastatrice pour l'économie somalienne, causant un déficit financier, de grandes inflations, et une croissance de la

dette extérieure (BAD, 2010). Selon le Ministère des Affaires étrangères français, l'économie de la Somalie relève exclusivement des activités de l'agriculture et de l'élevage, avec quasiment aucun développement dans les autres sphères économiques. Quant au secteur industriel, il est presque inexistant. Le peu qui existait fut détruit par la guerre civile (Ministère des Affaires étrangères français, 2012). Le conflit a cependant ouvert la porte aux diasporas qui régulent la plus grande part de l'économie somalienne, avec environ 1,5 milliard \$ envoyés aux familles chaque année (Ministère des Affaires Étrangères français, 2012).

En effet, la diaspora, ou plutôt les diasporas somaliennes sont des acteurs économiques que l'on ne devrait pas sous-estimer dans l'économie somalienne. Les diasporas somaliennes occupent de plus en plus une fonction essentielle dans le développement du secteur financier, et viennent combler les failles de l'économie, en générant des petits apports économiques d'épargne qui vont potentiellement servir aux investissements de petites ou moyennes entreprises. Ces initiatives vont indirectement aider à financer l'éducation, la santé ou encore le transport (BAD, 2010). Néanmoins, ces investissements étrangers sont limités par leur manque de transparence et leur difficulté de retracement. Les envois de fonds sont générés souvent de façon spontanée et singulière, de ce fait ils se caractérisent sur une base volontaire et informelle.

De plus, depuis les attentats du 11 septembre, les États-Unis ont soupçonné les Hawilad (entreprises d'envoi de fonds) de financer des groupes extrémistes présents en Somalie (Gascon, 2008). Par conséquent, de nombreuses sociétés de transfert d'argent ont été sanctionnées et ont dû fermer leur porte. Mais leurs activités perdurent de nos jours sous des sévères régulations.

À tout prendre, force est de constater que la diaspora aide les localités à briser le cercle de la pauvreté en encourageant l'opportunité de l'épargne, force potentielle de transformation en investissement futur. C'est ainsi que la diaspora conditionne et a un impact important sur le

développement économique de la Somalie.

En 2004, l'UNOCHA estimait les envois d'argent des diasporas somaliennes vers la Somalie à environ 750 millions à 1 milliard de dollars (Kleist, 2008). Comparativement au montant total de l'aide internationale qui était d'environ 125 millions de dollars, les diasporas se sont mobilisées individuellement afin de porter support à leurs familles respectives. De nos jours (2008), ces envois de fonds se situent entre 1,4 et 1,6 milliard de dollars par an. Ce qui représente 71% du PNB contre 370 millions de dollars annuels dans les années 1980 et 1990 (Kleist, 2008).

Reste une autre interrogation : comment fonctionnent ces transferts de fonds et qui les dirige ? Je pense qu'il est crucial de comprendre ce processus avant de conclure cette partie. Ainsi, l'on sera mieux outillé à trouver des alternatives aux défauts ou effets néfastes des envois de fonds pour le développement de la Somalie. C'est ce que Emmanuel Grégoire et Jean Schmitz ont cherché à comprendre. Selon leurs recherches, les diasporas utilisent essentiellement ce qu'ils appellent des « hawilad ». « Ce dernier terme reflète assez fidèlement la double vocation sociale et économique des hawilad, car il désigne aussi bien un protecteur qu'un gérant, un notaire ou un procureur » (Grégoire et Schmitz, 2000, p.99). Ce sont des compagnies spécialisées qui font objet d'interlocuteur entre ceux qui envoient l'argent et ceux qui le reçoivent. Techniquement, le transfert s'opère en l'occurrence par voie de fax ou de radio avec une commission de 10%. L'argent est par la suite instantanément redistribué sur place en monnaie locale ou non (Grégoire et Schmitz, 2000).

3. Situation sociale

En raison de la guerre civile, de l'absence d'un gouvernement central, de l'instabilité persistante dans plusieurs régions du pays et de l'accès limité, voire inexistant, aux services et infrastructures de base, la situation de la protection sociale et de la pauvreté en Somalie a

significativement empiré par rapport à la période d'avant-guerre (BAD, 2010). En effet, les observateurs pourraient estimer que la situation sociale de la Somalie laisse vraiment à désirer. En 2012, on estime à un peu plus de 2 millions de Somaliens qui requéraient toujours une assistance d'urgence. La pauvreté absolue est jaugée à 43 % et la pauvreté générale est estimée à 73 % de la population, avec l'insécurité qui ne fait que s'aggraver en limitant l'aide venant de l'extérieur (BAD, 2010). À cela s'ajoute le problème de la piraterie en mer qui demeure un problème sérieux. Néanmoins, il est important de souligner que la situation est plus stable au Somaliland et au Puntland (France, ministère des Affaires étrangères, 2012).

On pourrait presque évoquer une crise de la santé lorsqu'on étudie la situation dans laquelle les populations somaliennes se trouvent. Les populations des régions affectées par la sécheresse et/ou des guerres civiles dans les camps de réfugiés font face à une augmentation du risque d'épidémies comme le choléra, la diarrhée et d'autres maladies transmises par l'eau ou le manque d'hygiène en général. De plus, le manque d'infrastructure de santé de base inexistante pour répondre à ces situations d'urgence aggrave la situation des Somaliens -- davantage encore pour les groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Enfin, outre le désordre social, le problème d'identité demeure une autre difficulté importante que rencontre le peuple somalien. Ainsi, la population est divisée en tribus qui se subdivisent en clans et sous clans. Ceci est tellement flagrant que l'appartenance à ces groupes devient souvent plus importante que l'appartenance à la nation somalienne (Pérouse de Montclos, 2013). Ce qui crée un effet de boule de neige, en renforçant davantage l'instabilité du pays en raison de ce manque de cohésion sociale.

Ceci ce reflète également chez les diasporas somaliennes. En effet, traditionnellement les

diasporas sont connues pour être unies par la nationalité et en rattachement au pays d'origine. Mais, le cas de la Somalie est différent, car le pays a été fortement touché par une fragmentation clanique, et générationnelle. D'où la séparation du pays en trois entités bien distinctes : Grande Somalie, Somaliland et Puntland. Les diasporas somaliennes se fondent davantage en relation par rapport au clan, que par le territoire national lui-même (Pinault, 2001). Cela va dans le même sens que le clivage générationnel qui se manifeste tant vis-à-vis de la perception des clans que de la religion ou de la connaissance du pays. Cependant, on remarque qu'il y a une moins grande sensibilité au clanisme chez la jeunesse, ce qui est porteur d'espoir pour la création de diaspora de plus en plus unie dans les années à venir. En outre, les diverses visions structurant les diasporas somaliennes contribuent à comprendre pourquoi elles sont loin d'être homogènes socialement. On ne peut donc pas attendre une position politique ou idéologique unique de la part de la diaspora somalienne (Pinault, 2001).

Par ailleurs selon Pinault, on remarque une distinction dans l'engagement des diasporas en Somalie. Par exemple, lorsqu'on compare les diasporas somalilandaises, puntlandaises et somaliennes, on peut observer que les diasporas somalilandaises et puntlandaises sont plus actives, organisées et connectées avec leurs territoires respectifs que les diasporas somaliennes (Decherf, 2013). Les diasporas somaliennes n'en sont qu'aux prémices de leurs démarches et leurs relations avec les associations somaliennes sur le terrain restent assez mitigées. L'instabilité du territoire somalien est la principale raison qui puisse expliquer ceci.

C. Conséquences du phénomène de la diaspora en Somalie

Dans cette troisième partie, il s'agira de faire l'analyse des conséquences du phénomène de la diaspora sur les enjeux économiques, politiques et sociaux de la Somalie. Cette partie est très importante pour le présent essai, car elle nous permettra d'avoir une image d'ensemble de la situation du pays. Pour ce faire, on nuancera chaque enjeu en présentant tout d'abord les impacts positifs de la diaspora, suivis des impacts négatifs.

1. Aspect social

Comme on a pu le voir plus tôt, l'aspect social en Somalie est dans une des situations les plus critiques que connaît le continent africain. Rappelons-nous, la Somalie est le premier pays dans l'index des États fragiles selon l'ONU (Fund For Peace, 2013). Cependant, les Somaliens expatriés à travers le monde essayent d'aider tant bien que mal, leurs familles restées au pays. De ce fait, la diaspora joue un rôle primordial pour le maintien d'une certaine stabilité sociale. Les envois de fonds de la diaspora font figure de sécurité sociale. C'est en effet en grande partie grâce à leurs envois de fonds que vivent les Somaliens, qu'ils soient toujours en Somalie ou réfugiés de guerre dans les pays voisins. Ce qui est impressionnant c'est qu'on remarque que ce phénomène n'est pas du tout nouveau. Déjà au temps de la dictature (1969-1991), les transferts d'argent représentaient 60% du pouvoir d'achat des Somaliens (Pérouse de Montclos, 2013). C'est clair que « les activités informelles de ceux-ci et la nourriture fournie par la famille rurale n'auraient jamais suffi à compenser l'effondrement des salaires, un pouvoir d'achat qui avait chuté d'environ 90 % entre 1970 et 1986 » (Pérouse de Montclos, 2013). Aujourd'hui, les envois de fonds pour la capitale représentent à eux seuls jusqu'à 36 millions de dollars par an (Pérouse de Montclos, 2013). Et ce chiffre n'est qu'une estimation de données enregistrées. Étant une économie

informelle il est presque impossible de les retracer.

Néanmoins, en matière de développement social, les transferts de fonds vers la Somalie ont tendance à perpétuer une dépendance à laquelle les Somaliens s'habituent de plus en plus. Il serait plus adéquat de parler d'une migration de dépendance à une autre, car avant l'intensification des activités diasporiques, la Somalie recevait déjà en aide alimentaire à travers l'aide humanitaire. En effet, « près d'un tiers de la consommation alimentaire a pu être fournie par l'aide internationale et les importations, ce qui a changé les habitudes culinaires des agriculteurs et surtout des nomades en substituant riz et farine au sorgho et au maïs » (Pinauld, 2011). De ce fait, les envois de fonds de la Diaspora ont à leur manière produit la continuation d'une certaine dépendance.

Un autre fléau des transferts de fonds de la diaspora est celui qui facilite la consommation de drogues (en particulier le qat) par les Somaliens. Le qat, cette plante euphorisante aide les Somaliens à oublier leurs problèmes de tous les jours, mais fait figure de problème social, avec un chiffre d'affaires d'au moins six millions de dollars juste pour la région de la capitale. C'est également un fléau social, car cette activité qui se pratique pendant l'après-midi oblige les administrations de la capitale à n'être ouvertes que pendant la matinée (Pinauld, 2011). De ce fait, il a une incidence certaine sur la productivité du pays ainsi que la santé des travailleurs.

En outre, la question de l'éducation est en grande partie influencée par ce phénomène diasporique. En effet, la société civile soutenue par les fonds diasporiques prend en charge une majeure partie de l'éducation de la jeunesse. Ceci influence grandement l'avenir du pays, car ces fonds diasporiques ne sont pas dépourvus d'influence sur le type d'éducation que reçoit cette jeunesse. Par conséquent, le taux d'école islamique est très élevé comparativement à l'école laïque. En effet, « de toutes les structures scolaires ayant existé en territoire somali depuis le

début de ce siècle, les écoles coraniques sont les seules à avoir maintenu une continuité pendant la guerre civile. » (Mohamed-Abdi, 2003, p.366). Ce qui peut résulter à une fracture générationnelle entre les jeunes des diasporas de retour au pays, et ceux qui ont reçu une scolarité essentiellement coranique. Leurs visions quant au développement du pays peuvent grandement diverger.

2. Aspect économique

Au-delà de l'aspect social, l'influence de la diaspora sur les enjeux économiques est d'une importance considérable. Le gouvernement somalien compte beaucoup sur celle-ci pour le soutenir dans ces initiatives de développement. La diaspora pallier donc à l'absence de l'État.

Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a également mis en place un programme destiné à mettre à profit les envois de fonds des Somaliens vivant à l'étranger à leur famille restée au pays. Ces fonds sont estimés au total à plus de 1 milliard de dollars des États-Unis par an. Ils représentent alors, près de 50% du produit intérieur brut de la Somalie. Il est donc bien clair qu'ils sont essentiels à l'économie nationale du pays (FIDA, 2013). C'est pourquoi le programme d'appui aux investissements de la diaspora en faveur de l'agriculture (DIA) sous la tutelle de la FIDA et en collaboration avec le gouvernement fédéral somalien souligne l'importance des diasporas et mise sur celles-ci pour soutenir l'économie somalienne. La FIDA contribuerait avec un don de 1,5 million de dollars des États-Unis pour exécuter les projets visant à encourager l'investissement transfrontalier dans l'agriculture, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la création d'emplois ruraux. Avec pour objectif d'atteindre 1 million de dollars des États-Unis supplémentaires en faveur de l'agriculture auprès des investisseurs de la diaspora à la fin des quatre premières années du programme (FIDA, 2013).

Sur le plan international, les fonds envoyés par les diasporas représentent plus de trois fois le montant de l'Aide publique au développement et dépassent largement les flux d'investissement étranger vers les pays en développement. De plus, il est intéressant de voir que près de 40% des fonds en provenance de la diaspora sont investis dans l'agriculture et en direction des zones rurales. L'agriculture, rappelons-le est l'une des plus importantes activités économiques des Somaliens (FIDA, 2013).

Enfin, la Hilimo Relief est l'exemple d'une diaspora qui œuvre depuis les Pays-Bas et qui influence fortement sur les avancées économiques du pays (FIDA, 2013). Celle-ci a créé une plateforme d'envois de fonds en ligne permettant aux travailleurs expatriés d'envoyer de l'argent dans des régions de Somalie qui sont difficile d'accès et où la sécurité constitue un problème. Cette initiative est astucieuse, car elle permet d'éviter aux bénéficiaires d'avoir à transporter de grosses sommes d'argent. Et ceci se réalise à travers des accords avec les marchands locaux, où les fonds peuvent être retirés auprès de commerces de proximité sous forme de denrées alimentaires ou de produits d'épicerie.

Au-delà de leurs implications positives, les diasporas peuvent jouer également un rôle négatif pour la reconstruction de pays. En effet, on remarque que les envois de fonds ont indéniablement contribué au maintien de certains groupes rebelles (IRIN, 2012). Étant dans une économie de guerre, il devient donc difficile de dresser un tableau de ces impacts. On peut donc dire qu'en matière d'investissement comme de commerce, en particulier, l'apport des capitaux de la diaspora somalienne n'est pas évident à cause de l'irrégularité des financements et des risques que le pays présente.

On peut croire à priori, que les envois de fonds ont comme premier rôle celui d'agent de change, ce qui semble bénéfique vu qu'ils permettent aux commerçants de se procurer des

devises. Néanmoins les envois de fonds pèsent énormément sur le taux de change de ces monnaies. La monnaie nationale somalienne a tellement grimpé qu'elle dépasse aujourd'hui la barre des 7000 sosh pour 1 dollar des Etats-Unis en 2012. C'est donc une inflation de taille qui impacte énormément sur l'économie somalienne (IRIN, 2012).

En outre, on remarque que l'investissement ne se limite qu'à l'agriculture et l'immobilier. C'est pourquoi, d'une manière générale, la plupart des études sur l'apport des diasporas et le retour au pays des émigrés montrent des effets limités sur l'investissement.

Par ailleurs, « depuis l'éclatement de l'État somalien, les entités régionales aux mains des différentes factions claniques sont devenues autant d'États entrepôts, véritables relais hors taxe permettant la redistribution (...). (Droz, 2001, p.287). Ces différentes factions claniques reçoivent respectivement des fonds à travers ces réseaux diasporiques, que ce soit par la famille directement ou encore à travers des ONG souvent financées par ces mêmes diasporas. Ceci aboutit naturellement à une division territoriale économique qui impacte grandement sur la dynamique de transfert des matières premières ou secondaires au sein du pays.

3. Aspect politique

Rappelons-nous, l'aspect du politique est quasi inexistant en Somalie dans la mesure où tous les efforts politiques sont rapidement éteints par le manque de sécurité que connaît le pays depuis quelques décennies. Cependant, on remarque que les fonds de la diaspora jouent un grand rôle politique, rôle autant positif que négatif. Tout d'abord positif, car les efforts pour la reconstruction du pays se font de plus en plus à travers des comités ou des conférences de paix soutenus par les diasporas (Eyer & Schweizer, 2010). C'est d'ailleurs les initiatives de certains Somaliens en exil à Londres qui ont établi un comité de paix fort actif afin d'obliger les seigneurs

de guerre opérant dans le Nord à trouver un terrain d'entente en avril 2005 (Eyer & Schweizer, 2010).

L'intervention militaire éthiopienne de 2006 en Somalie provoqua une piqûre de réveil pour la diaspora (Pinauldt, 2011). De nombreuses associations de lobbying apparaissent en 2007 et créent des conférences de paix un peu partout dans le monde: Djibouti, Pays-Bas, France, etc. (Pinauldt, 2011). « La diaspora, pour une fois relativement représentative, se joint à l'Alliance for Reliberation of Somalia (ARS) à sa création à Asmara » (Pinauldt, 2011). Malheureusement cela ne dura que jusqu'à la fin du conflit, et les diasporas se fondirent par la suite dans des groupes d'intérêt a priori clanique.

En outre, la diaspora s'est également mobilisée de partout dans le monde pour participer à la conférence de paix qui s'est ouverte à Djibouti en mai 2000 (Eyer & Schweizer, 2010). Néanmoins, tous les efforts ont été pénalisés faute du manque de stabilité du gouvernement et d'un interlocuteur officiel. C'est pourquoi, les Somaliens d'outre-mer et en diaspora ne peuvent agir considérablement sur la question politique.

Cependant en Somalie, le meilleur a, en l'occurrence, côtoyé le pire. Les envois de fonds ont d'abord retardé l'effondrement du régime Siad Barre. En effet, de 1985 à 1990, le régime de Siad Barre avait reçu 1,4 milliard de dollars nets pour aider le pays, mais seulement 7% a été reversé aux habitants du pays (IRIN, 2012). Le régime ne pouvait guère compter sur les fonds d'une population ruinée et laissée dans un état de sous-développement. C'est ainsi que la diaspora se présentait comme la seule alternative pour soutenir le peuple somalien. Ceci se traduit aussi bien sur une grande échelle avec des levés de fonds de grandes envergures par des associations somaliennes, qu'à petite échelle avec l'envoi de petites sommes d'argent entre parentés. En 2006, la Banque mondiale estimait les envois de fonds des diasporas à 1 milliard de dollars EU,

par rapport à 370 millions de dollars EU dans les années 1980 et 1990 (S. Mainbo, 2006). Ceci démontre l'importante contribution des diasporas somaliennes en Somalie.

Les diasporas ont également contribué à la conception d'une nouvelle Somalie, non pas unis, mais en fédération comme c'est le cas des États-Unis. Celle-ci semble l'emporter sur la conception d'une Somalie unitaire, car cela réglerait les divisions tribales fortement ancrées dans la culture somalienne (Mabire, 2003). « Il est en effet plus facile - exception faite de la capitale et d'une partie du Sud – de trouver des arrangements locaux. Volontaire ou forcée, la mise en place d'une entité régionale autonome semble devoir se poursuivre » (Mabire, 2003, p. 79).

Le caractère contradictoire des effets diasporiques du pays peut, en partie, s'expliquer par les fractures claniques divisant les diasporas. Les Somaliens de l'étranger ont financé les factions armées de l'opposition, tout en envoyant des fonds pour soutenir les familles victimes de ce même problème. Ils ont de la sorte contribué à l'intensification des tensions politiques et ont alimenté les guerres civiles. Avec l'effondrement de la dictature de Siad Barre, les envois de fonds diasporiques ont continué à s'intensifier vers la Somalie. Avec des intérêts politiques divergents, elles ont continué à prendre parti des conflits du pays tout en intensifiant le caractère clanique du conflit somalien.

Chapitre 4 : Conclusion

Le cas de la Somalie est connu internationalement comme le meilleur exemple type d'État fragile. Et cela est dû au rôle minimal de gouvernement depuis la chute du président réformiste Siad Barre en 1991 et à l'intensification des tensions. De plus, selon le rapport du Failed States Index, la Somalie se trouve au premier rang de la liste des pays les plus faibles au monde.

Par ailleurs, comme dans la plupart des États fragiles, les conflits en Somalie ont tendance à attirer des réseaux de terreur en raison de la faiblesse de l'État. En retour, ces groupes vont maintenir, voire augmenter l'insécurité dans le pays pour en tirer profit et ainsi promouvoir un territoire propice à leurs réseautages. La faillite de l'État somalien est donc due en grande partie à la faiblesse de l'État qui ne peut assurer sécurité ou bien être à sa population sur l'intégralité de son territoire (BAD, 2010).

Malgré ce constat, on remarque qu'il existe des efforts de développement, non pas par les instances gouvernementales en place, mais plutôt par les diasporas installées un peu partout dans le monde. C'est ce que le présent essai a tenté d'étudier afin d'être une référence clé pour les futurs travaux de recherches.

Ainsi, si on note des positions ou des attitudes divergentes, la diaspora somalienne, à l'image de tous groupes sociaux, n'est pas une entité uniforme ou homogène, mais sa perception du conflit et des solutions convergent sur les mêmes lignes de pensée. En effet, on arrive à identifier deux pensées qui vont dans le même sens. La première étant le refus de légitimer tout gouvernement établi hors du territoire national

par les Somaliens, en diaspora comme au pays (Pinauldt, 2001). Et la seconde étant la reconstruction du pays, reconstruction possible que par les Somaliens eux-mêmes. Les Institutions internationales ici ne sont pas mises de côté, mais sont vues comme collaboratrices à la reconstruction du pays et non pas comme acteurs imminents (Pérouse de Montclos, 2013).

En outre, comme je l'ai mentionné plutôt, le rôle de la diaspora a souvent été mal formalisé. Et cela en principe à cause du système somalien qui se base essentiellement sur le clanisme. C'est le cas de plusieurs conférences de paix comme celui du processus de Mbagathi qui a rejeté la présence des associations issues de la diaspora. C'est le cas également de la formule 4,5 adoptée en 2003 qui encourage un système strictement clanique et crée ainsi de nouvelles divisions au sein des diasporas somaliennes (Pinauldt, 2011).

Malgré ces défauts, force est de constater que les diasporas somaliennes jouent un rôle très important dans le développement de la Somalie, et particulièrement dans les négociations d'ordre politique. En effet, plusieurs acteurs de la diaspora sont aujourd'hui à la tête du gouvernement (Pinauldt, 2011). Nombreux sont des députés, d'autres des ministres et peuvent même aspirer à être président comme c'est le cas de M. Mohamed Abdillahi Mohamed qui est depuis février 2017 le nouveau président de la Somalie.

Au terme de cet essai, on peut dire que le phénomène de la diaspora s'inscrit parfaitement dans la dynamique du développement de la Somalie. Et cela se voit à travers l'analyse de ces impacts positifs et/ou négatifs soulevés au sein de cet essai.

En effet, on remarque que les conséquences multiples des diasporas en Somalie sont tout autant une réponse aux problèmes du pays, qu'un agent déclencheur de

problèmes. De ce fait, le défi serait de donner une certaine cohérence à leurs actions. Une communication plus fluide et des actions plus transparentes serraient à l'ordre du jour.

D'ailleurs, comme tout phénomène, la diaspora peut engendrer des effets pervers négatifs et/ou positifs. Mais au-delà de cela, elle n'en demeure pas moins un facteur potentiel pour le développement de la Somalie. Yao Assogba va encore plus loin dans sa réflexion en nous proposant deux résolutions pour maximiser les effets positifs de la diaspora. La première serait de « trouver ses fondements en puisant dans l'inventivité des hommes et femmes émigrés » (Assogba, 2002, p.12). Et la seconde serait de « remettre en question sa position périphérique dans le système mondial, en s'insérant dans les mouvements associatifs au Sud et au Nord, qui luttent pour une mondialisation à visage humain » (Assogba, 2002, p.12).

Parallèlement, dans un futur proche, les diasporas somaliennes devraient jouer un rôle de représentant du pays auprès des bailleurs de fonds en fournissant les compétences nécessaires pour promulguer et relancer le développement territorial de la Somalie. Avec ces dernières suggestions, le phénomène de diaspora serait peut-être plus efficient pour le pays dans le futur. Ceci n'en reste pas moins une chose facile à dire, mais difficile à faire.

Bibliographie

Afrique Renouveau. (2013). *Transferts de fonds de la diaspora somalienne : une planche de salut*. Repéré à <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2013/transferts-de-fonds-de-la-diaspora-somalienne-une-planche-de-salut>

Assogba, Y. (2002). *Et si les africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique?* Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba_yao/diasporas_africaines/textes_complementaires/Afrique_diaspora.pdf

Banque Africaine du Développement. (2010). *Dossier de synthèse : Somalie* : OREB, 13 pages. Repéré à <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/SOMALIE%20-%20Dossier%20de%20synth%C3%A8se.pdf>

Chevrier, J. (2009). *La spécification de la problématique*. Dans B. Gauthier (2009). *Recherche en science social: de la problématique à la collecte de données*. Presse de l'Université du Québec: Montréal. 767 pages

Decherf, D. (2013). *Somalie année zéro*. *Études*, tome 418,(6), 739-750. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-etudes-2013-6-page-739.htm>.

Defait, V. (2016). *L'inaccessible reconnaissance du Somaliland*. Le Magasine Le Temps. Répéré à <https://www.letemps.ch/monde/2016/02/07/inaccessible-reconnaissance-somaliland>

Doucet, C., Favreau, Ls., & Robitaille, M. (2007). *L'Outaouais une région qui gagne et qui perd: Enjeux démographiques et économiques*. Presse de l'Université du Québec en Outaouais

Droze, Y. (2001). *Partenariats Nord-Sud*. Le Forum Suisse des africanistes 3. Pages.286-291

Eyer, Pp. & Schweizer, R. (2010). *La Diaspora somalienne et érythréenne de la Suisse*. Repéré à https://www.bundespublikationen.admin.ch/cshop_mimes_bbl/00/0024817F68691EE1B BB67C04EA3A1586.pdf

FIDA. (2013). *Le FIDA répond à l'appel lancé à la diaspora somalienne par l'octroi d'un don FIDA*. Repéré à http://www.ifad.org/media/press/2013/2_f.htm

France: Ministère des affaires étrangères. (2012). *Présentation de la Somalie, France diplomatie*. Repéré à <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/somalie/presentation-de-la-somalie/>

Fund For Peace. (2013). *The failed States Index*. Repéré à <http://ffp.statesindex.org/rankings-2013-sortable>

Gascon, A. (2017). *La Somalie en mauvais État*. Repéré à <http://echogeo.revues.org/4484> ; DOI : 10.4000/echogeo.4484

Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale: de la problématique à la collecte de données*. Presse de l'Université du Québec

Geib, R. (2009). *Armed Violence in Fragile States: Low-Intensity Conflicts, Spillover Conflicts, and Sporadic Law Enforcement Operations by Third Parties*. International Review of the Red Cross. Pages 127-131.

Grégoire, E. & Schmitz, J. (2000). Monde arabe et Afrique noire : permanences et nouveaux liens. Dans *Afrique noire et monde arabe; Continuités et ruptures*. Pages 5-20. Repéré à http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010023772.pdf

Hart, C. (1998). *Doing a literature review: releasing the social science research Imagination*. Repéré à <http://www.sjsu.edu/people/marco.meniketti/courses/ARM/s0/Literature-review-Hart.pdf>

IRIN (2012). *Somalie: le rôle de la Diaspora dans le développement*. Repéré à <http://www.irinnews.org/fr/report/95048/somalie-le-rôle-de-la-diaspora-dans-le-développement>

Jouen, M. (2007). *Le développement local endogène, parent pauvres des stratégies de développement?* Repéré à <http://www.lapropective.fr/dyn/francais/cercle/pdf/CEF-GP-MarjorieJouen.pdf>

Klein, J.-L. (2014). *L'innovation sociale*. Toulouse, France: ERES. Repéré à http://extranet.puq.ca/media/produits/documents/2878_D4387-FP.pdf

Kleist, N. (2008). *Agents of Development and Change. The Somali Diaspora at Work*. Dans R. Bardouille, M. Grieco & M. Ndulo (Eds.), *Africa's Finances: the Contribution of Remittances* (pp. 97- 115). Newcastle Upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.

Leclerc, J. (2013). *Somalie, Trésor de la langue française au Québec*. Université Laval. Repéré à <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/somalie.htm>

Leloup, F., Moyart, L. & Pecqueur, B. (2005). *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?*. Géographie, économie, société, vol. 7,(4), 321-332. doi:10.3166/ges.7.321-331.

Létourneau, J. (2006). *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*. Montréal: boréal

Lodge, D. (2008). *Les États fragiles en Afrique; un paradigme utile pour l'action? Rapport de conférence*. Repéré à http://www.guillaumenicaise.com/wp-content/uploads/2014/12/Fragile_Statehood-French_version.pdf

Mabire, J. (2003). *Somalie, l'interminable crise*. Hérodote, 111,(4), Pages 57-80.

Mohamed Mohamed-Abdi, M. (2006). *Retour vers les dugsi, écoles coraniques en Somalie*, Cahiers d'études africaines. Pages 169-170

Munzele Mainbo, S. (2006). *Remittances and Economic Development in Somalia : Social Development Papers*. Conflict Prevention and Reconstruction. World Bank. 55 pages. Repéré à <http://documents.worldbank.org/curated/en/129711468167064074/pdf/379150SO0Remittances0WP3801PUBLIC1.pdf>

Pérouse de Montclos, M.-A.. (2013). *Le rôle de la diaspora somalienne dans la reconstruction du pays, Réseau financier et Hawilad*. Repéré à http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010024994.pdf

Pérouse de Montclos, M.-A., (2001). *Réseaux financiers et hawilad : le rôle de la diaspora somalienne dans la reconstruction du pays. Populations réfugiées : de l'exil au retour*. Paris : IRD, 2001, p. 95-118. (Colloques et Séminaires). Les Migrations forcées de Population : Réfugiés, Déplacés, Migrants

Perspective monde. (2017). *Proclamation d'indépendance de la Somalie*. Repéré à <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=558>

Peter Pham. J. (2011). *Somalia: Where a State Isn't a State*. Dans *the fletcher forum of world affairs*. Pages 133-151 Repéré à https://static1.squarespace.com/static/579fc2ad725e253a86230610/t/57ec8e4544024301f57ad4da/1475120710320/Pham_FA.pdf

Pinault, G. (2011). *La diaspora somalienne élément sur un acteur clé du conflit : Rapport de consultante de la Diaspora somalienne*. Repéré à

<http://docplayer.fr/16309480-La-diaspora-somalienne-elements-sur-un-acteur-cle-du-conflit.html>

PNUD. (2011). *Cash and compassion: The role of the Somalu diaspora in relief, development and peacebuilding*. Repéré à http://eprints.soas.ac.uk/13076/1/Cash_and_compassion_final.pdf

Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en science sociale*, 4e édition, Dunod: Paris.

Secrétaire du NEPAD. (2005). *Cadre politique de reconstruction post-conflit en Afrique , Programme pour la gouvernance, la paix et la sécurité*. 41 pages. Repéré à [http://www.so.undp.org/index.php/Recovery-and-Sustainable Livelihoods.html](http://www.so.undp.org/index.php/Recovery-and-Sustainable_Livelihoods.html) >

Sorel J.-M. (1992). *La Somalie et les Nations Unies*. Dans *Annuaire français de droit international*, volume 38. pp. 61-88.

The structure of scientific révolutions, (1996). Traduction : Kuhn Th., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1970. Second edition enlarged, 1969. Traduction : Kuhn Th., "Postface" in *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1970.

Université du Québec en Outaouais. (2013). *L'Essai en maîtrise; guide de rédaction*. Département des sciences sociales. 6 pages

Véron, J. (2011). *La Somalie : cas d'école des États dits « faillis »*. *Politique étrangère, printemps*,(1), 45-57. doi:10.3917/pe.111.0045.

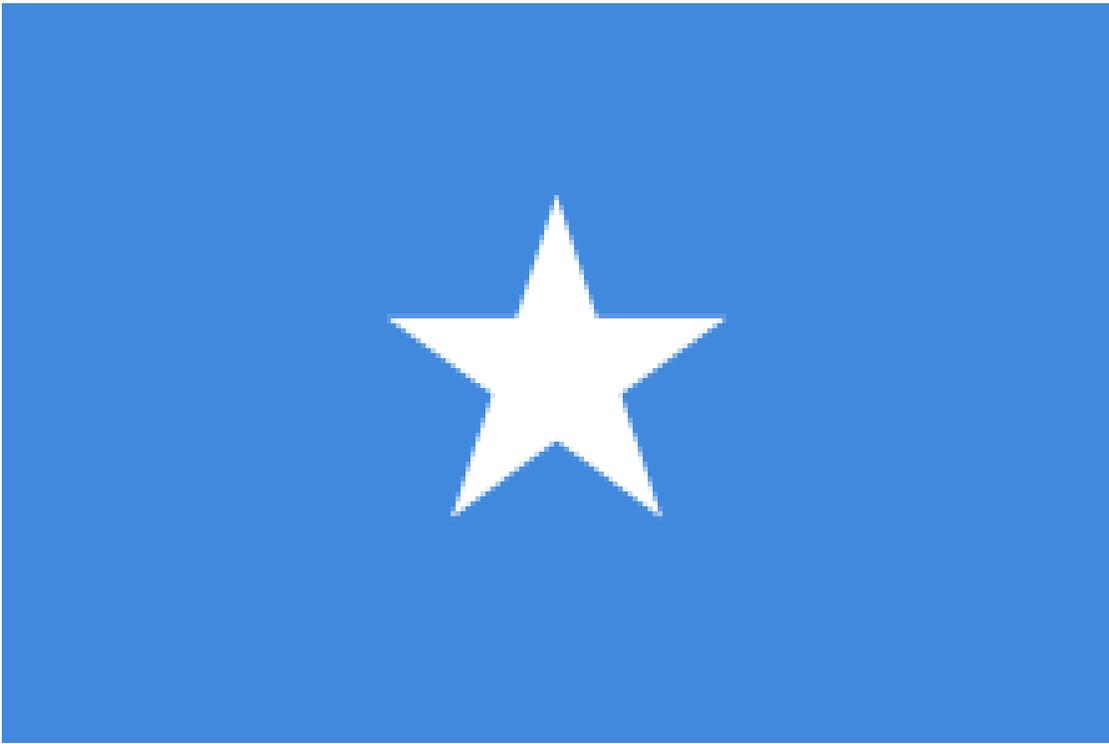
Fournis, Y. (2012). *Penser la ruralité et son développement au GRIDEQ entre 1970 et 2000 : Du mouvement social localisé à la construction symbolique des communautés territoriales*. *Cahiers de géographie du Québec* 56157 pages 153–172.

Annexe A



Source: Christensen, Aaron (2014) Washington University political review: The New Face of Somalia.

Annexe B



Source: Christensen, Aaron (2014) Washington University political review: The New Face of Somalia.